



DIAGNOSTIC
TERRITORIAL –
SYNTHESE PAR EPCI

Communauté de Communes Pays de Nexon – Monts de Châlus

Mon territoire en quelques chiffres

- 15 communes**
- 395,89 km²**
- 13 086 habitants**
- 33,05 hab/km²**
- 3 220 emplois**
- Commune centre : Nexon**
- Activité(s) prédominante(s) :**

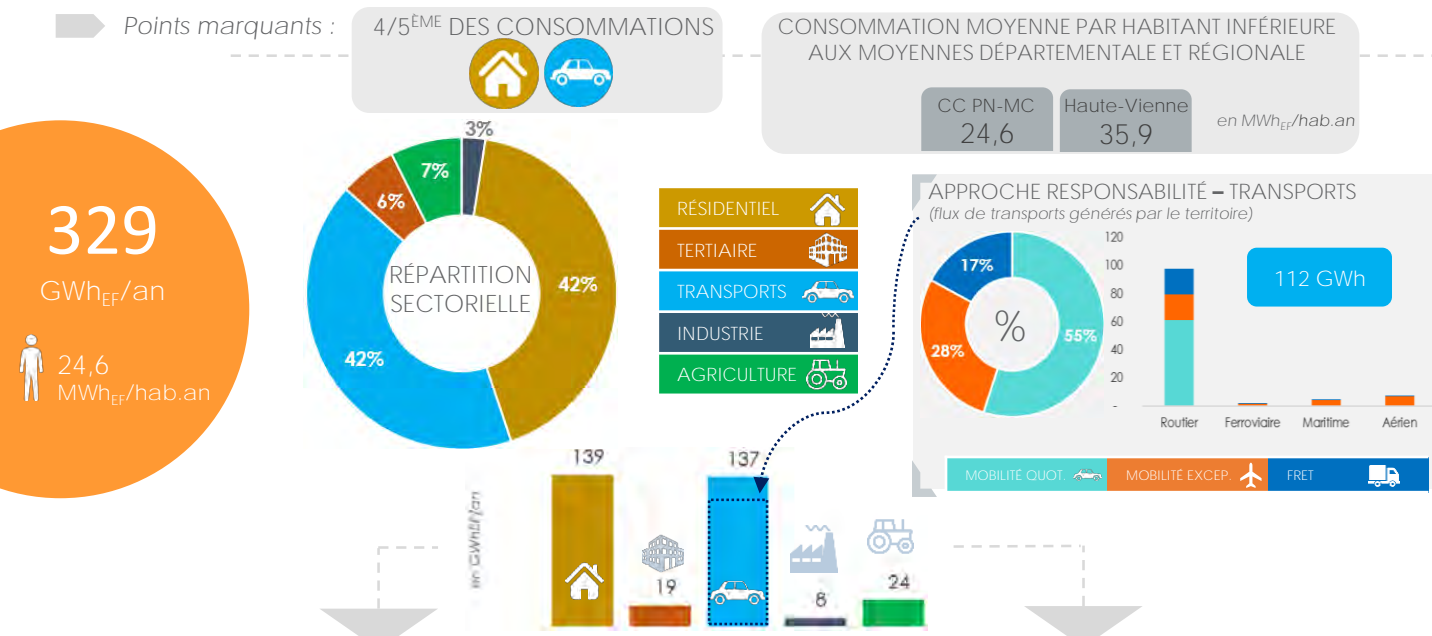
La CC Pays de Nexon – Monts de Châlus, issue de la fusion de la CC du Pays de Nexon et la CC des Monts de Châlus, est un territoire hétérogène sur lequel se confrontent des enjeux très variés entre le périurbain favorisé et le rural fragilisé.

Situé à proximité de Limoges, le Nord-Est du territoire se caractérise par un certain dynamisme. Son offre de services et de transport ainsi que sa qualité de vie lui confèrent une attractivité et une démographie en constante augmentation, même si, en parallèle, la proximité de Limoges engendre également de nombreux flux. La dépendance aux transports que cela implique présente ainsi des enjeux en termes d'utilisation de la voiture individuelle et d'isolement des populations ne pouvant pas se déplacer. La partie Ouest du territoire voit, quant à elle, sa population décroître légèrement du fait d'un solde naturel négatif. Elle fait partie du Parc Naturel Régional du Périgord-Limousin.

En 2017, les deux CC fusionnent et s'inscrivent dans un projet de Territoire à Energie Positive (TEPOS), dans l'objectif de faire de la Transition énergétique un moteur de la nouvelle dynamique territoriale.

⚡ CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

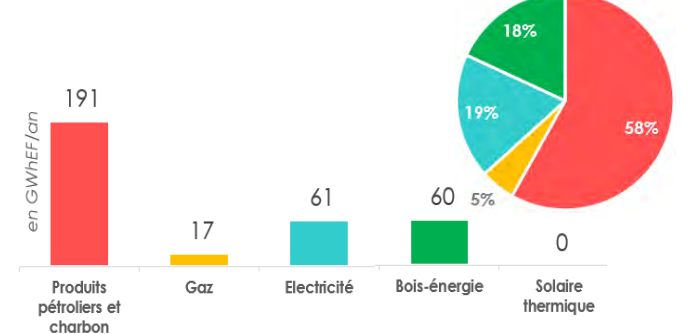
La consommation énergétique globale de la CC Pays de Nexon – Monts de Châlus est de 329 GWh_{EF}/an.



COMPARAISON DES CONSOMMATIONS ANNUELLES MOYENNES PAR HABITANT

Conso. moy./hab en MWh _{EF} /hab.an	CC PN-MC	CC Pays de St Yrieix	HAUTE-VIENNE
RÉSIDENTIEL	10,4	10,2	9,7
TERTIAIRE	1,5	3,0	2,9
TRANSPORTS	10,3	8,1	11,4
INDUSTRIE	0,6	7,5	11,0
AGRICULTURE	1,8	1,8	0,8
TOTAL	24,6	30,6	35,9

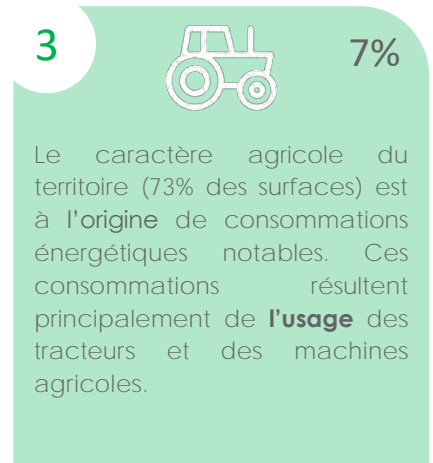
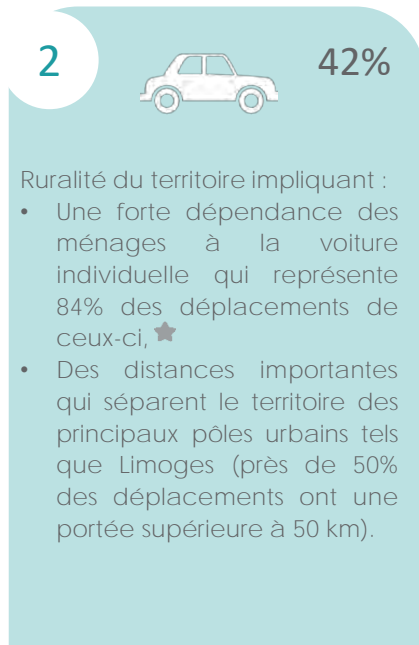
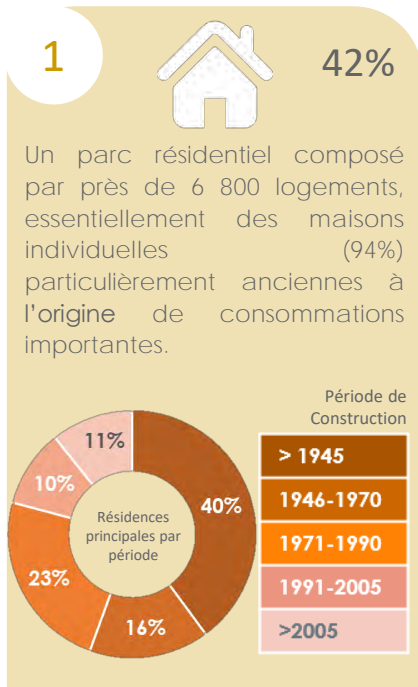
MIX ÉNERGÉTIQUE



POTENTIEL DE RÉDUCTION ESTIMÉ : - 202 GWh
Principalement : Bâti et transports

CONSUMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

Zoom sur les 3 secteurs les plus consommateurs

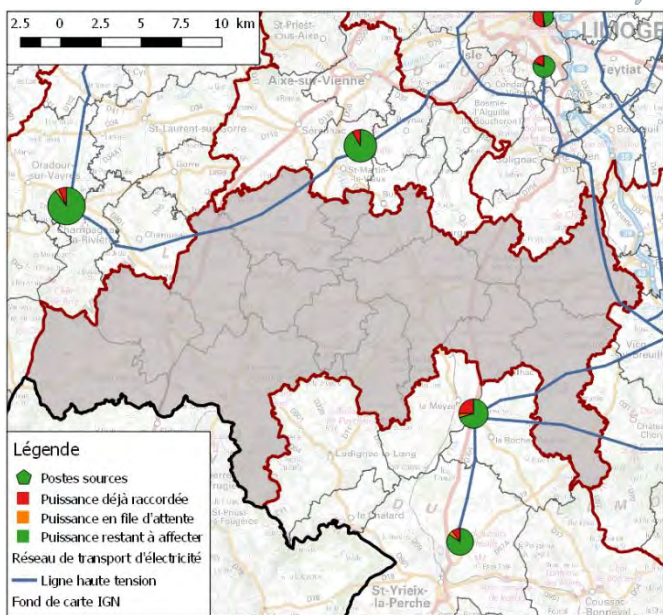


★ **La mobilité** : Les éléments d'analyse ci-dessus correspondent à l'approche « responsabilité », seuls les déplacements émanant des ménages du territoire sont considérés. Les déplacements générés par le trafic de transit traversant le territoire (méthode cadastrale) ne peuvent pas être analysés de manière aussi fine selon le mode et le motif.



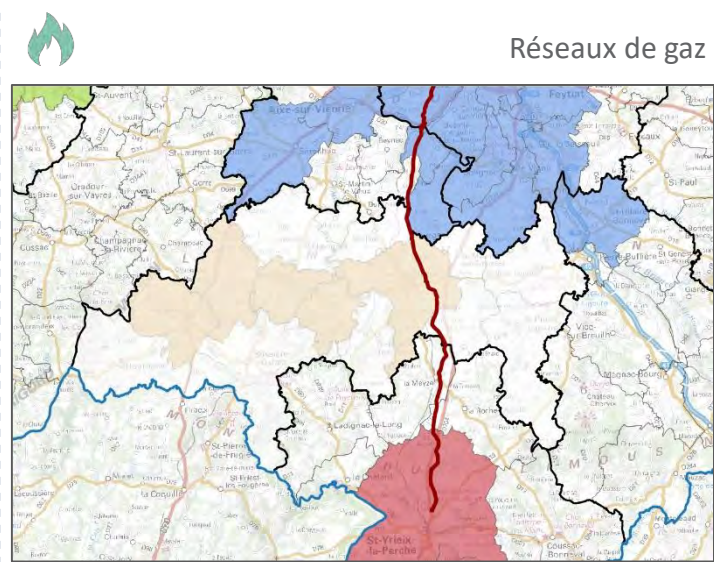
LES RÉSEAUX ÉNERGÉTIQUES

Réseau de transport d'électricité



Les postes sources alimentant le territoire ont une puissance assez faible. Néanmoins on observe que la plus grande part de ces capacités sont aujourd'hui disponibles pour le raccordement des EnR. La limitation pourrait se manifester pour de plus grands projets.

Réseaux de gaz



Seul le cœur du territoire est desservi par le réseau de distribution de gaz avec 5 communes reliées. Ces 5 communes forment une « poche de desserte » cohérente. Le débit d'injection pour une production de biogaz local est en revanche très faible, de l'ordre de 30 Nm³/h.

Il est donc probablement nécessaire d'envisager des modifications importantes du réseau, comme le maillage avec les zones de desserte voisines.



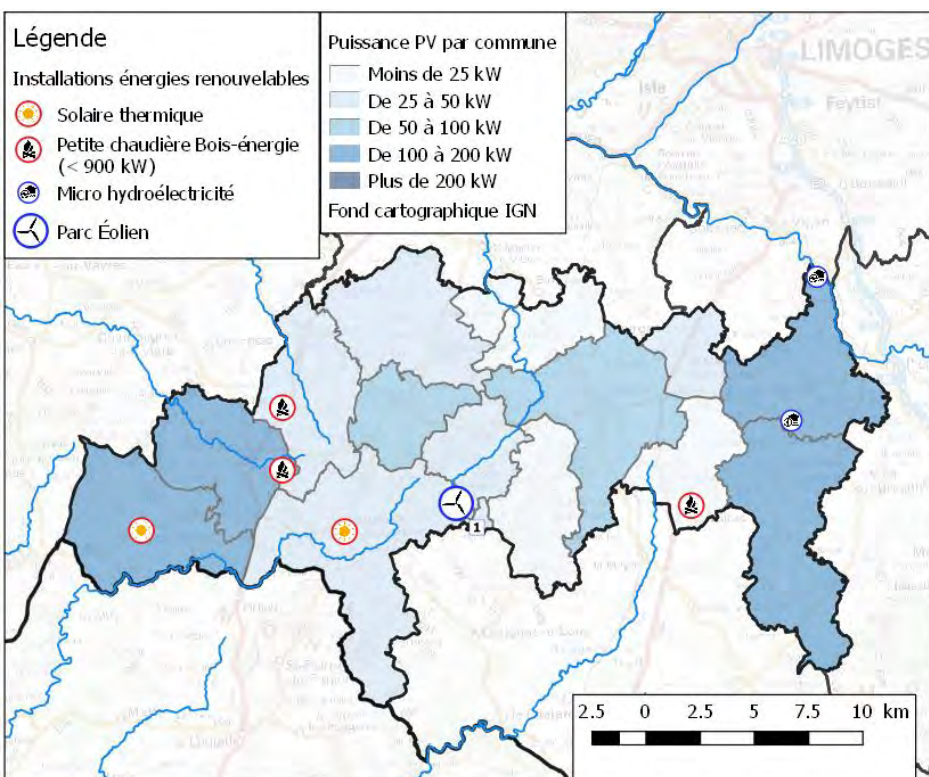
PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

66
GWh/an

20 %
couverture
EnR

Le territoire accueille des productions d'énergie renouvelable de différents types, qui ne sont pas forcément très nombreuses mais représentent une part substantielle de la consommation locale d'énergie (19 %).

Après avoir accueilli la première, et pendant longtemps la seule, éolienne du département, l'intercommunalité pourrait accueillir d'autres installations de ce type. Les autres filières à développer sont essentiellement le bois-énergie et la méthanisation.



Productions électriques

TYPE DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE	Production annuelle en GWh (calculée)	Potentiel de développement
Photovoltaïque en toiture : 911 kW sont installés sur le territoire. Le secteur agricole rassemble plusieurs installations remarquables.	1,1	En équipant 10 % des toitures du territoire, on pourrait mobiliser 20 GWh de production annuelle. Les toitures agricoles représentent 18 % de ces surfaces.
Hydroélectricité : deux moulins d'une puissance d'environ 50-60 kW sont en fonctionnement.	0,3	Il n'existe pas de sites présentant une hauteur de chute intéressante sur le territoire.
Méthanisation : il n'y a actuellement pas d'installation sur le territoire et pas de projet connu.	Pas d'installation sur le territoire	La quantité de fumiers, lisiers et coproduits de culture mobilisable à horizon 2030 est de 18 GWh/an, entre 1 et 3 installations, probablement en cogénération.
Éolien : une seule éolienne est en fonctionnement actuellement à Rilhac-Lastours.	4,4	L'est du territoire se trouve dans une zone à faible contraintes pour l'éolien. Il peut s'envisager le déploiement d'un ou deux parcs pour une production de 20 à 40 GWh/an.
TOTAL	5,8	

Productions thermiques

TYPE DE PRODUCTION DE CHALEUR	Production annuelle en GWh (calculée)	Potentiel de développement
Bois-énergie individuel : la consommation d'énergie dans les cheminées, poêles et inserts représente la première énergie renouvelable du territoire.	59,6	En remplaçant une partie (30 %) des équipements individuels, il est possible de dégager l'équivalent de 44 GWh de ressources pour de nouveaux foyers.
Bois-énergie collectif : 3 installations collectives sont en fonctionnement sur le territoire pour des puissances d'environ 100 kW. Un réseau de chaleur communal est alimenté de cette manière à Pageas.	0,4	Le territoire de l'intercommunalité et les territoires voisins possèdent une bonne couverture forestière. De nombreux petits projets peuvent être concrétisés et porter la structuration d'une filière locale d'approvisionnement. Une dizaine d'installations représenterait 2 à 4 GWh/an.
Solaire thermique : deux installations collectives existent sur une zone de loisirs et une piscine municipale.	0,3	La projection des perspectives de développement départementales sont de 4,8 GWh d'eau chaude sanitaire sur le territoire.
TOTAL	60,3	

POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT ESTIMÉ : + 275 GWh/an
Principalement : Photovoltaïque et méthanisation

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

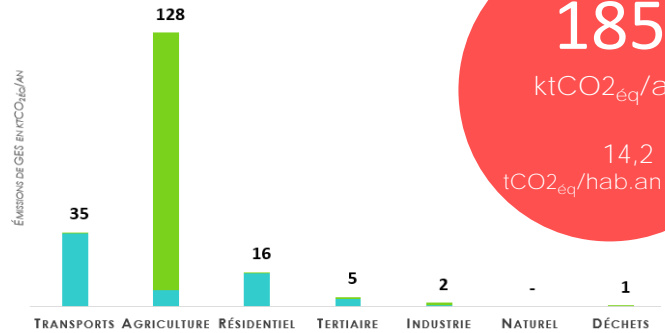


CC PdN-MdC
14,2
tCO₂_{eq}
/hab.an

Haute-Vienne
10,2
tCO₂_{eq}
/hab.an

Nouvelle Aquitaine
8,8
tCO₂_{eq}
/hab.an

Émissions de GES PAR SECTEUR ET TYPE



185
ktCO₂_{eq}/an
14,2
tCO₂_{eq}/hab.an

LÉGENDE

- GES non énergétiques
- GES énergétiques

Points marquants :



69 %
des émissions de GES sont issues du secteur agricole, fortement émetteur de GES non énergétiques



66%
des émissions sont des émissions non énergétiques



55%
des émissions énergétiques sont issues du secteur des transports

Les transports et le parc bâti sont les principaux émetteurs de GES énergétiques, en étant notamment à l'origine de consommations importantes d'énergies fossiles, fortement émettrices de GES.

Importance de l'activité agricole, principalement l'élevage et l'utilisation d'engrais, dans les émissions de GES non énergétiques (CH₄ et N₂O).

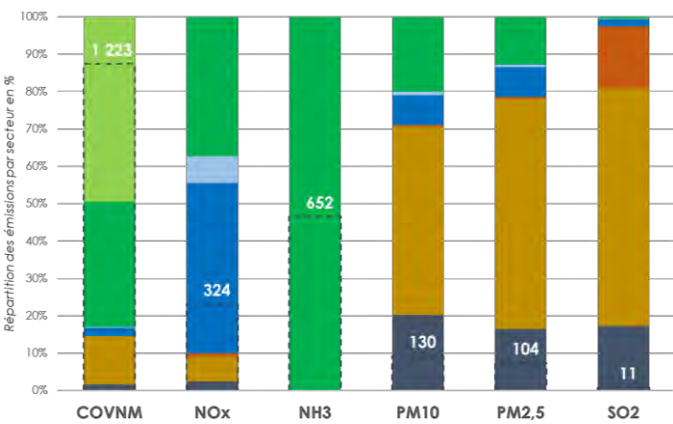
POTENTIEL DE RÉDUCTION ESTIMÉ : - 105 ktCO₂_{eq}
Principalement : Bâti et transports



ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES

Les effets de la pollution atmosphérique sur la santé (atteinte des voies respiratoires, participation au développement de problèmes allergiques et cardiovasculaires...) et les milieux (eutrophisation, contribution à la formation de GES...) sont avérés. Elle constitue ainsi un enjeu sanitaire et environnemental important pour le bien-être des populations et les territoires.

Les origines des polluants atmosphériques sont anthropiques et naturelles. Si la qualité de l'air demeure un enjeu mineur pour la CC Pays de Nexon – Monts de Châlus, trois polluants sont intimement liés à la ruralité du territoire ainsi qu'à son caractère agricole, et nécessitent tout de même d'y prêter attention :



2,4
kt/an

dont émissions anthropiques :
1,8 kt/an

NATUREL	TERTIAIRE
AGRICULTURE	RÉSIDENTIEL
TRANSPORT ROUTIER	INDUSTRIE
AUTRES TRANSPORTS	DÉCHETS

NH₃

Agriculture
→ Épandage de lisier, engrais azotés, boues...

NO_x

Transport routier, agriculture, parc bâti
→ Moteurs thermiques des véhicules (importance des flux sur le territoire)
→ Recours à des engrais azotés dans l'agriculture
→ Chaudières peu performantes dans le parc bâti

PM

Parc bâti, industrie, transport routier, agriculture
→ Chauffage (appareils bois peu performants) dans le parc bâti
→ Combustion dans l'industrie
→ Poussières de combustion issues du trafic routier
→ Travail du sol, récolte, gestion des résidus dans l'agriculture

CC PN-MC
186 kg/hab.an

CC Pays de St Yrieix
212 kg/hab.an

Haute-Vienne
107 kg/hab.an

6 174 kg/km².an

7 932 kg/km².an

7 207 kg/km².an

POTENTIEL DE RÉDUCTION ESTIMÉ : - 570 t
Principalement : NO_x, NH₃, PM

LA SÉQUESTRATION DE DIOXYDE DE CARBONE

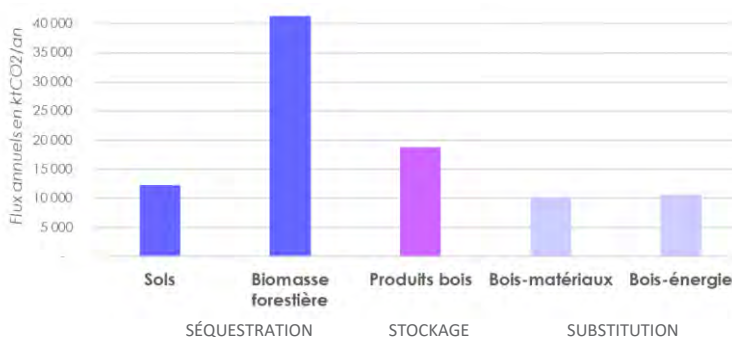


La séquestration du dioxyde de carbone consiste à capter et stocker à long terme du CO₂ hors de l'atmosphère dans un puits de carbone. Ces puits peuvent être de différentes natures :

- Les sols naturels et agricoles
- La biomasse forestière
- Les produits issus du bois (charpente, meuble, panneaux...).

On comptabilise également les émissions de CO₂ évitées par l'utilisation du bois en tant que combustible ou matériaux de construction en substitution d'énergies fossiles.

FLUX ANNUELS DE SÉQUESTRATION DE CARBONE PAR PUIITS



CO₂ stocké

72

ktCO₂/an

+ 21

ktCO₂/an
d'émissions évitées

La séquestration annuelle de carbone sur le territoire s'élève à 72 000 tonnes (auxquels peuvent être ajoutées 21 000 tonnes d'émissions de CO₂ évitées), ce qui correspond aux émissions de CO₂ d'une ville de 7 000 habitants et représente 7% de la séquestration annuelle de la Haute-Vienne.



Des SURFACES FORESTIÈRES comme puits de carbone important (plus de 40 000 tonnes de CO₂ stockées annuellement)



Un stockage de carbone particulièrement fort dans les PRODUITS BOIS résultant d'une activité sylvicole très développée sur le territoire

POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DE LA :

- SÉQUESTRATION/STOCKAGE : + 93 ktCO₂/an
- SUBSTITUTION : + 11 ktCO₂/an



VULNÉRABILITÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La vulnérabilité au changement climatique est définie comme « la propension ou la prédisposition à être affecté de manière négative par les changements climatiques. La vulnérabilité recouvre plusieurs concepts et éléments, notamment la sensibilité ou la susceptibilité d'être atteint et le manque de capacité à réagir et à s'adapter » (www.leclimatchange.fr).

Les évolutions climatiques futures (en particulier : l'augmentation des températures, un maintien des volumes de précipitations mais un accroissement des phénomènes de pluies extrêmes espacés par des périodes de sécheresses plus longues) ont plusieurs implications pour le territoire de la CC Pays de Nexon - Monts de Châlus :



Accroissement de la vulnérabilité au risque inondation pour les communes déjà soumises au PPRI avec un risque de pollution/contamination des **cours d'eau** en période de crue en raison de la présence de sols agricoles potentiellement chargés de matières organiques et d'engrais de part et d'autre des cours d'eau.



- Érosion de la biodiversité résultant d'une recrudescence des périodes de sécheresse plus fréquentes et longues ainsi que d'une augmentation de la fréquence des feux de forêts
- Altération des paysages
- Développement des maladies forestières



Une plus grande vulnérabilité de l'activité dominante du territoire, l'agriculture : perte de rendements, accroissement de la morbidité du bétail résultant des épisodes caniculaires et de la diminution de la disponibilité de la ressource en eau et des fourrages et pâturages, etc.

État des lieux de l'environnement



ENVIRONNEMENT NATUREL, EAU & BIODIVERSITÉ



Paysage hétérogène entre l'ouest sous influence montagnarde et les plateaux à l'est.

Prédominance de l'activité agricole (73% des surfaces correspond à des surfaces agricoles).

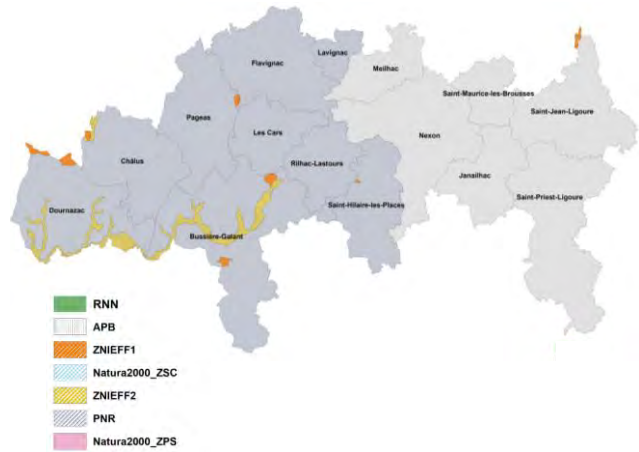


Vigilance nécessaire concernant l'altération de la qualité des cours d'eau concernés par divers usages comme le piétinement des troupeaux, l'utilisation de produits phytosanitaires, ou encore de mauvais réseaux d'assainissement.



Un enjeu de préservation important avec la présence d'un site Natura 2000 et de neuf ZNIEFF. Si le territoire n'est que peu concerné par le phénomène d'artificialisation des sols induit par l'urbanisation des terres, il est tout de même nécessaire de prêter attention au risque de conflits d'usage lorsque la fonction de l'espace est floue.

ZONAGES DE PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS



POPULATIONS & CADRE DE VIE



Un IDH peu favorable lié au cumul de problématiques sanitaires et sociales :

- Une surmortalité de plus de 16% par rapport à la France Hexagonale et des accidents corporels de circulation atteignant le taux maximum de la région,
- Un taux de pauvreté d'environ 17%, phénomène touchant particulièrement les communes les plus éloignées de l'agglomération de Limoges,
- Des indicateurs liés aux conditions de vie et à l'éducation proches ou meilleurs que la situation régionale.

Près d'un tiers de ménages concernés par la précarité énergétique liée au logement et à la mobilité.



Ces pressions exercées sur le territoire constituent des points de vigilance auxquels il sera nécessaire de prêter attention dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de transition énergétique. Les éléments présentés constituent les premiers composants de l'état initial de l'environnement qui est l'un des préalables à l'évaluation environnementale stratégique requise dans le cadre des PCAET.

Exemples : Localisation des installations de production EnR tenant compte des enjeux de préservation faunistique, floristique et paysagers ; Vigilance concernant les potentiels impacts négatifs de certaines installations, telles que les unités de méthanisation qui pourraient participer aux rejets de matières organiques dans les cours d'eau.

SYNTHESE DES PRINCIPAUX ENJEUX DU TERRITOIRE



Réhabilitation de l'habitat ancien et énergivore



Limitier la dépendance à la voiture individuelle



Développer les énergies renouvelables en veillant à la prise en compte des spécificités et du patrimoine naturel et architectural



Tendre vers des pratiques favorisant la réduction des émissions de GES non énergétiques dans l'agriculture



La stratégie comme levier d'amélioration des conditions de vie des habitants et de réduction des inégalités territoriales : mesurer l'impact potentiel de la future stratégie départementale et des actions prévues à l'échelle de la CC sur la santé/la qualité de vie des populations

LEVIERS POUR ABAISSER LES CONSOMMATIONS mais également lutter contre la précarité énergétique